

FRAISIERS & PETITS FRUITS LIGNEUX
- 2010/06 - 29.06.2010 – CENTRE DE LA BELGIQUE



Avertissement concernant
l'otiorhynque
***Otiorhynchus* sp.**



Les observations réalisées au Centre Pilote à **Gembloux** font état, depuis le 23 juin, du début de l'activité du coléoptère *Otiorhynchus* sp. Les insectes adultes ont été observés à Gembloux dans une culture de *Rubus idaeus* non couverte.



Description

Adulte : l'insecte adulte mesure 8 à 10 mm ; il est noir avec les élytres striés recouverts de petits poils blancs ou jaunâtres donnant l'impression de taches ; comme tous les charançons, sa tête est prolongée par un rostre (photo de gauche).

Larve : blanchâtre avec une tête jaune brun, de 15 mm de long, courbée et dépourvue de pattes (photo de droite).

Biologie

L'adulte ne sort que la nuit et est très rarement observé. Sa période d'activité s'étend du mois de mai jusqu'en septembre. La femelle pond ses œufs au pied d'une plante hôte et ce pendant toute sa période d'activité. Les adultes meurent avant l'hiver et c'est la forme larvaire qui hiverne dans le sol. La durée de ce stade est très variable (9 à 22 mois). Au printemps, les larves forment un cocon dès que les températures remontent ($>13^{\circ}\text{C}$). Quatre semaines plus tard, les adultes émergent du sol et le cycle reprend.

Dégâts

Les principaux dégâts sont causés par les larves qui dès leur éclosion s'attaquent aux racines et remontent parfois jusqu'au collet des plants. C'est surtout à la sortie de l'hiver que les dégâts sont les plus importants car les larves sont arrivées au terme de leur développement. La voracité de ces larves peut entraîner le dépérissement très rapide des plants de fraisier, car il s'ensuit un déchaussement des plants qui se trouvent dépourvus de leur système racinaire. Cependant, les plantes à croissance rapide comme le fraisier ont la faculté de refaire très rapidement des racines, et par conséquent les symptômes sur la partie aérienne sont souvent visibles trop tard.

Lutte

1. Lutte contre les insectes adultes

Il est conseillé aux producteurs de fraises et de petits fruits de traiter dès maintenant, en respectant les prescriptions d'usage. Ne pas traiter pendant la floraison ! Le traitement est à réaliser uniquement sur les parcelles où des dégâts ont été constatés et de préférence au crépuscule lorsque l'insecte adulte commence à être actif.

Il faut choisir dans la liste ci-dessous un produit commercial de la seule matière active autorisée pour la lutte contre les coléoptères en culture de fraisier et de framboisier de plein air (source www.phytoweb.fgov.be, le 24/06/2010).

Seuls les produits à base de **bifenthrine** sont agréés sur framboisiers pour les usages suivants :

1) Produits agréés sur fraisier contre les coléoptères :

FORMUSECT, POLYSECT 3P

*20 ml/1,5 l d'eau ; max 1 application/an ; avant ou après la floraison ;
délai de 2 jours avant la récolte*

2) Produits agréés sur framboisier (plein air) contre les coléoptères :

FORMUSECT, POLYSECT 3P

*20 ml/1,5 l d'eau ; max 1 application/an ; avant ou après la floraison ;
délai de 2 jours avant la récolte*

2. Lutte biologique contre les larves

Il est également possible d'intervenir au stade larvaire (de mars à mai), avec des nématodes parasites, *Heterorhabditis megidis*. Appliqués sur le substrat, ces nématodes recherchent la présence de larves d'Otiorhynques afin de les parasiter. Après deux jours, les larves parasitées commencent à changer de couleur et deviennent jaune à rouge brun : elles meurent dans les deux semaines qui suivent le traitement.

HETERORHABDITIS-SYSTEM

Pour que ce traitement soit efficace, l'humidité du substrat doit être élevée et la température doit être au minimum de 12°C pendant les deux semaines subséquentes.

Chaque emballage commercial (BIOBEST) renferme 50 millions de nématodes : cette quantité vaut pour traiter une surface de 50 m² en pleine terre ou de 100 m² en hors sol.

Cet avertissement est également consultable en ligne sur le site du CRA-W : <http://www.cra.wallonie.be> (Services, Avertissements phytosanitaires, Avis « Fraises et Petits fruits »).

Gembloux, le 29 juin 2010
C. Fassotte, M.Tomme¹ & J. Zini²

1. **Centre Wallon de Recherches agronomiques (CRA-W)**, Département Sciences du vivant, unité : Protection des plantes et écotoxicologie, chemin de Liroux 2, 5030 Gembloux (tél : 081/ 62 56 84; courriel : fassotte@cra.wallonie.be).
2. **Groupeement des Fraisiéristes Wallons (GFW)**, Département Productions et filières, unité : Stratégies phytotechniques, chaussée de Charleroi 234, 5030 Gembloux (tél : 081/62 73 79; courriel : zini@cra.wallonie.be)